



INTERVENTION de Christophe Cavard, Président de Groupe
Décision Modificative 2

Cette décision modificative (DM) est une petite décision qui nous renvoie néanmoins à la réalité de notre force de travail, en commun, au sein de la majorité et que l'on peut aussi valoriser sur l'ensemble de notre collectivité. On peut aussi la valoriser dans le cadre de la préparation du budget -bien que nous ne disposions pas toujours des éléments au moment de son élaboration- et dans la réalité du fait que nous gérons à l'euro près ces décisions modificatives qui sont là pour rectifier un certain nombre d'éléments en fin d'exercice budgétaire.

Je profite de cette DM pour rappeler la réalité du contexte social dans lequel nous sommes. Cela a été rappelé par notre collègue William Portal mais évidemment, j'ai une lecture un peu différente de la sienne.

Dans ce contexte social particulier, et nous sommes de nombreux parlementaires à vivre cela de semaine en semaine, les valeurs de solidarité et de fraternité sont mises à mal par des discours et des actes d'extrême droite relayés, et cela m'inquiète parfois, par la droite républicaine.

Ce sont des actes racistes et anti-républicains qui se multiplient, qui viennent exciter et prendre en otage un certain nombre de citoyens dont les citoyens gardois.

Au milieu de tout cela, nous pouvons être rassuré et prendre acte que nos institutions locales et le Département, puisque nous votons la DM dans cette institution, font vivre la République décentralisée à travers sa solidarité et ses accompagnements renforcés, y compris pour les personnes les plus fragiles, grâce à une compétence forte et que nous conserverons, qui est celle de la compétence sociale.

Monsieur Burgoa, vous avez réagi tout à l'heure sur les 7,5 millions supplémentaires du RSA. On peut s'en enorgueillir même si l'on peut déplorer les 1500 bénéficiaires supplémentaires. Mais le dispositif RSA est dynamique, c'est à dire qu'il y a des gens qui y entrent et en sortent. Individuellement, la

politique d'insertion du Département permet à un certain nombre de gens d'en sortir et de retrouver le chemin de l'autonomie et de vivre dignement en retrouvant un emploi.

Mais il y a aussi des gens qui rentrent dans le dispositif et, dans un département comme le nôtre - cela a été expliqué par notre collègue Olivier Gaillard - nous prenons les chiffres avec deux ans de décalage, c'est-à-dire que ce sont des gens sortis de Pôle Emploi il y a deux ans.

Nous pensons qu'un certain nombre de politiques nationales soutenues par le département (emploi d'avenir), contribue à lutter pour l'insertion. Les jeunes et les employeurs sont présents même si la ville de Nîmes pour l'instant n'y est pas. Et j'encourage cette dernière et aussi l'Agglomération de Nîmes à réfléchir à la réponse à l'embauche de ces jeunes peu ou pas diplômés qui attendent ce type d'emploi. Je pense aussi aux contrats de génération qui ne sont pas des contrats aidés et dont les entreprises gardoises vont pouvoir bénéficier qui vont faire en sorte que des jeunes, en lien avec des seniors, vont de trouver un emploi. Tous ces dispositifs sont renforcés avec une politique d'insertion forte.

Nous avons voté au parlement une hausse de plus de 25 millions d'euros sur l'insertion par l'activité économique avec des conséquences financières positives pour les crédits 2014 du Département.

M. Burgoa que vous le vouliez ou non c'est une autre logique qui se met en place. Cette logique rend l'autonomie aux collectivités locales et permet d'accompagner les politiques décentralisées au niveau notamment des compétences qui sont les nôtres. C'est une politique qui, avant le changement de majorité, régressait et ne changeait pas et où les collectivités se retrouvaient bien seules. Là, il y a une recherche cohérente de restructuration de cette république avec le rôle primordiale que joueront les collectivités.

Je reviens sur la DM avec quelques commentaires sur le plan des déchets que nous allons voter. C'est une démarche que nous soutenons de mettre de la cohérence sur des sujets extrêmement sensibles qui concernent le quotidien de nos concitoyens, mais il me semble important de prendre en compte certaines réalités sur la façon dont on va traiter ces filières. Vous comprendrez que le Groupe Ecologiste - cela n'a rien à voir avec le Département mais plutôt avec le choix de l'Agglomération et du syndicat qui le gère- que l'arrivée du projet du second incinérateur sur la zone de Nîmes nous inquiète.

C'est un choix de filière qui ne correspond pas avec le choix que nous faisons de réduire la masse des déchets. L'arrivée de ce second incinérateur est un vrai problème. Nous soutenons un certain nombre de ces logiques mais nous restons néanmoins vigilants y compris pour des filières comme celles-ci.

Au-delà de l'outil, les maisons partagées sont une réalité pratique qui permet à des gens de conceptualiser la question du logement et de la solidarité d'une autre manière. Et nous pouvons en être fiers, car tous les départements ne le font pas, d'avoir pris à bras le corps ces propositions de maisons partagées dans un esprit de solidarité. Une fois de plus, derrière tout cela, il y a la politique du logement qui va venir renforcer ce type d'initiative locale et départementale. Par exemple, l'article 22 de la loi ALUR (logement), donne la possibilité aujourd'hui de créer des sociétés coopératives d'habitants et de sociétés d'autopromotion qui permettent d'être dans une logique où l'on peut se loger à plusieurs, partager les frais, et être dans une véritable coopération.

Tout cela va dans le bon sens n'en déplaise à la droite. Nous ne sommes pas dans une logique de constat où l'on aurait une sorte de sinistrose générale, nous sommes dans la réalité. Nous constatons un certain nombre de problèmes et plutôt que de souffler sur les braises des extrêmes, nous sommes là pour trouver des réponses concrètes.

Cette DM peu importante financièrement, l'est néanmoins dans la logique des politiques que nous menons aujourd'hui.